

la commission spéciale. Il fixait l'emplacement de la future fontaine dans l'axe de la rue Gasparin, disait que les quatre statues d'artistes seraient mises au concours, et que les autres travaux, vu leur nature spéciale, seraient adjugés par la voie du concours restreint. Il décidait que le service d'eau, pour remplir le vœu de Danton, s'effectuerait sans interruption ; enfin, réserve très sage, il demandait, avant tout commencement de travail, la production d'un modèle complet de la fontaine, au dixième de sa dimension réelle.

Tout paraissait donc en bonne voie, lorsque, par deux pétitions, les marchands de la place, émoustillés par leur victoire sur la fontaine Vaïsse, remirent toutes choses en question.

L'une de ces pétitions s'en prenait à l'emplacement désigné ; l'autre demandait l'abandon du projet primé.

Nous avons sous les yeux cette dernière pétition, qui est très intéressante maintenant par les renseignements qu'elle nous donne sur le commerce lyonnais d'il y a cent ans. Elle est signée par un changeur, une dame restaurateur (doit-on dire restaurateur ou restauratrice ?), une marchande de gants, un quincaillier, un chapelier, un marchand d'étoffes pour ameublement, les directeurs de deux magasins de nouveautés, un opticien, un marchand de comestibles, un pharmacien (la pharmacie existe encore), un horloger, les directeurs d'une grande maison de confection de vêtements pour hommes et enfants, etc.

Plusieurs de nos lecteurs se demanderont probablement, en parcourant cette énumération écourtée, comment un si grand nombre de magasins avaient pu se caser dans un si petit espace ? Ils doivent, pour résoudre ce problème, se rappeler que si les divers métiers n'étaient plus, comme aux siècles précédents, parqués dans certaines rues, le commerce, à l'époque de transition dont nous nous occupons,